

Manuscrit 35
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
6 janvier 1831

. Au Gras, le 6 janvier 1831.

. C'est avec bien du plaisir, cher Cousin, que j'ai reçu/
de vos nouvelles, tout en regrettant que vous m'ayiez/
prévenu dans une circonstance où de mon côté, je/
n'éprouve pas moins vivement, le désir de vous exprimer/
tous les sentimens qu'elle inspire. veuillez en être bien/
convaincu, et agréer pour vous, pour la chère cousine/
et vos chers enfans, ce doux tribut consacré par l'usage,
que nous vous offrons en commun ; cette dette de l'amitié/
que vous ne rejetterez sans doute pas quoique acquittée/
après l'échéance. ce mot, qui me rapelle combien,
sous d'autres rapports, nous sommes en arriere avec/
vous, cher Cousin, ce mot réveille en moi des pensées/
bien amères, et que l'état de gêne où vous vous trouvez,
rend encore plus cuisantes. que ne dépend-t-il de nous de le/
faire cesser ? Mais hélas ! les conjonctures actuelles¹ sont,
comme vous le voyez, un nouvel obstacle à la prompte/
réalisation du plus ardent de nos voeux. il faut avouer, //

cher Cousin, qu'il y a quelque chose de mystérieux dans cette/
lutte de deux principes qui se partagent le Monde : il faut y/
voir l'intervention d'une cause premiere. espérons toute fois,
que l'auteur de tout bien, le modérateur de l'ordre universel,
ne permettra pas que la civilisation s'anéantisse en tombant/
dans le cahos². mais, quant à cequi nous est personnel, et/
quelque avenir qui nous soit réservé, les événemens/
extérieurs nous auront toujours causé des pertes irréparables./
après nous être décidés bien malgré nous, à nous défaire de/
notre domaine du Gras³ en entier, c'est-à-dire compris/
notre habitation, et en traitant même à 3 p^r % dans/
l'espoir de trouver à vendre plus aisément ; nous en/
sommes maintenant au point de ne pouvoir pas vendre/
faute d'acheteurs⁴. vous sentez, cher Cousin, tout cequ'il/
y a de grave et de désolant dans une pareille position ; aussi/
nous affecte-t-elle trop vivement pour que nos santés n'en/
soient pas sensiblement altérées. Génie et les enfans⁵ vont/
bien, mais le pauvre Isidore souffre toujours beaucoup, cequi/
nous afflige encore plus que tout le reste. il fut un temps, //

cher Cousin, où comme on le dit en style de la nouvelle école, nous/
portions légèrement la vie : parvenus à un âge qui détruit/
d'ailleurs, tant de douces illusions, nous ne la connaissons guère/

¹ La France vivait alors une période politique troublée et la royauté – chère aux Niépce – était mise à mal. En juillet 1830, les « Trois Glorieuses » avaient provoqué un changement de régime, Louis-Philippe ayant succédé à Charles X, forcé d'abdiquer devant la pression populaire. Mais ce changement ne suffit pas à apaiser les tensions qui parcouraient alors le pays. En décembre 1830, le procès des ministres de Charles X donna lieu à de nouvelles émeutes républicaines.

² Orthographe ancienne de « chaos ».

³ « Le Gras » était le nom de la propriété des Niépce à Saint-Loup-de-Vareennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Nicéphore y réalisa une grande partie de ses travaux et c'est d'une fenêtre de cette propriété que fut réalisée la « première photographie au monde », aujourd'hui conservée à Austin, et connue sous le nom de *Point de vue du Gras*.

⁴ Le 23 mai 1830, les Niépce avaient déjà tenté, sans succès, de vendre le domaine du Gras (cf. Lettre du 24 août 1830, MNN). Cf. BM p.1442-1452.

⁵ Les petits-enfants de Nicéphore : Virginie, née quatre ans auparavant, et Alphonse, alors âgé de deux ans (cf. BM p.765 et 890-892).

plus maintenant, que par ses peines. qu'importe, il faut savoir/
les supporter avec résignation, dans l'attente d'un meilleur/
ordre des choses./

. Depuis que M^r Bouton⁶ s'est retiré du Diorama,/
M^r Daguerre⁷ se trouve seul chargé de la confection des/
Tableaux, et de la gérance [sic] de l'établissement. il est venu/
nous voir, comme vous le savez⁸, dans le courant de juin ;/
d'après ce qu'il m'a écrit postérieurement, c'est, selon [toute]/
apparence, pour la dernière fois ; ses trop nombreuses/
occupations ne lui laissant plus la faculté de se déplacer,/
ni même, à son grand regret, celle de consacrer à mes/
recherches⁹ tout le temps qu'il désirerait¹⁰. j'espère savoir/
bientôt, qu'il a pu les reprendre, et je souhaite que ce soit avec succès/
quant à la seule difficulté qui nous reste à surmonter ; la promptitude¹¹/
de l'effet, condition sine qua non, à son avis¹². c'est là que tendent/
aussi tous mes efforts : j'ai lieu de croire qu'ils ne seront pas//

infructueux à en juger par les résultats très récents que j'ai obtenus/
à ce sujet. Adieu, cher Cousin, je finis par où j'ai commencé ; c'est-à-/
dire, en accompagnant nos voeux et souhaits de mille et mille compliments./
amitiés et respects à qui et par qui de droit./

://: J.N. Niépce

<En marge gauche de la deuxième page, verticalement>

. P.S. rappelez-nous, je vous prie, au souvenir du cher Cousin de Ternant¹³./.

://: Monsieur,/br/>Monsieur de Curley, prop^{te}/br/>. à Nuits ./br/>. Côte d'Or .

<Cachets postaux>

CHÂLONS-SUR-SAÔNE (70) – 7 JANV. 1831

⁶ Le peintre Charles Marie Bouton (1781-1853). Il avait été en 1822, avec Daguerre, le fondateur du Diorama, pour lequel il réalisa de nombreux tableaux. Il se retira de l'entreprise après les événements de l'été 1830 au cours desquels l'établissement avait été sérieusement endommagé.

⁷ Louis Jacques Mandé Daguerre (1787-1851), peintre, opticien et directeur du Diorama.

⁸ Cf. Lettre du 24 août 1830, MNN.

⁹ Noter ici l'emploi de « mes ». Nicéphore considérait – à juste titre – qu'il était l'unique inventeur de l'héliographie et s'était associé à Daguerre pour que ce dernier l'aide à perfectionner cette invention.

¹⁰ Trois mois auparavant, Daguerre avait effectivement écrit à Niépce : « *Je regrette (...) les circonstances qui me force [sic] d'abandonner en ce moment ces recherches, et surtout qui me prive [sic] du plaisir que j'aurais eu à travailler avec vous, ce qui sera bien difficile maintenant que je suis chargé de tous les détails du Diorama* » (cf. Lettre de Daguerre à Nicéphore du 9 octobre 1830, ASR).

¹¹ Nicéphore et Daguerre désignaient par ce terme la rapidité de la production de l'effet c'est-à-dire le « temps de pose ». Daguerre insistera constamment sur ce point, ayant rapidement compris que cette durée devait être la plus courte possible pour que l'invention soit viable et ne soit pas rapidement détrônée par une autre, plus performante. La suite de la phrase nous apprend que Nicéphore venait d'obtenir des « résultats » encourageants dans ce domaine.

¹² « *Je suis enchanté d'apprendre que vous êtes parvenu à augmenter la promptitude, car nous ne pouvons rien sans cela* » écrira Daguerre à Niépce le 4 janvier 1831 (ASR).

¹³ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.